SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES
RÉGION DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

CANDIDATURES DES COMITÉS RÉGIONAUX ET NATIONAUX MANDATS 2023-2027 / 2027-2031

Les conférences précongrès sont à nos portes et celle de la région du Montréal métropolitain se tiendra **les 7 et 8 novembre 2026**. Tel que stipulé dans les présents statuts nationaux, c'est lors de cette conférence que les membres des différents comités régionaux et nationaux pour l'année 2027-2031 seront élus.

Voici la liste des comités à renouveler pour le mandat de **mai 2027 à mai 2031** :

Comité des statuts – Femme / non binaire	1 membre femme / non binaire 2 membres suppléantes
Comité des statuts – Homme / non binaire	1 membre homme / non binaire 2 membres suppléants
Comité des résolutions générales et des politiques nationales – Femme / non binaire	1 membre femme / non binaire 2 membres suppléantes
Comité des résolutions générales et des politiques nationales – Homme / non binaire	1 membre homme / non binaire 2 membres suppléants
Comité national de la mesure du travail	1 membre femme / non binaire 1 membre homme / non binaire
Comité régional de la mesure du travail	2 membres femmes / non binaires 2 membres hommes / non binaires
Comité national de santé et sécurité	1 membre + 1 membre suppléant
Conseil national des syndics	1 membre + 2 membres suppléants
Comité d'appel	1 membre + 1 membre suppléant
Comité national de discipline	1 membre + 1 membre suppléant
Comité régional de discipline	3 membres + 3 membres suppléants
Comité national des femmes	1 membre + 2 membres suppléantes
Comité des jeunes	1 membre femme / non binaire 1 membre homme / non binaire
Comité de mobilisation régionaux	4 membres
Comité national droits de la personne- Autochtones	1 membre + 2 membres suppléants
Comité national droits de la personne - LGBTQ	1 membre + 2 membres suppléants
Comité national droits de la personne – personnes ayant des limitations fonctionnelles	1 membre + 2 membres suppléants
Comité national droits de la personne – travailleurs et travailleuses de couleur	1 membre + 2 membres suppléants

Quelques postes vacants sont aussi à combler pour le présent mandat qui se **termine en mai 2027**. Les voici :

Comité national des droits de la personne - autochtones	1 membre suppléant
Comité national des droits de la personne - LGBTQ	1 membre suppléant
Comité national de mobilisation régional	1 membre

Si vous avez de l'intérêt pour un des différents comités, voici comment soumettre votre candidature selon votre situation :

1- Si vous faites partie de la délégation à la conférence précongrès, vous pourrez soumettre votre candidature au moment de l'élection des membres du comité visé. Assurez-vous qu'une personne propose votre candidature. Si plusieurs candidatures sont présentées et qu'une élection doit avoir lieu, cette personne disposera de 3 minutes pour vous présenter. Vous aurez également trois minutes pour faire valoir votre candidature.

2- Si vous ne faites pas partie de la délégation, 2 options s'offrent à vous,

a) Vous devez demander à un membre de la délégation présent à la conférence de soumettre votre candidature, accompagnée **d'une procuration** confirmant que vous acceptez la nomination. Vous pouvez également remettre une présentation écrite d'une durée maximale de 3 minutes afin de présenter et de faire valoir votre candidature. Ce texte sera lu par la présidence d'élection.

b) Vous devez soumettre votre **candidature**, autorisée par le biais d'un confrère ou d'une consoeur, une **procuration** et une présentation écrite d'une durée maximale de 3 minutes (facultatif) pour la position recherchée à l'intérieur du comité, par la poste, à l'attention du directeur national, à l'adresse suivante : ***565, boulevard Crémazie Est, bureau 4400, Montréal, Québec, H2M 2V6.***

Dans ces deux cas, vous devez identifier le comité ainsi que la position à l'intérieur de celui-ci pour laquelle vous posez votre candidature ainsi que le terme visé (2027-2031 ou le 2023- 2027). Si vous visez plus d'une position à l'intérieur d'un comité ou des comités, vous devez soumettre une procuration par comité et par position recherchée.

Vous devez soumettre votre ou vos procurations à l'intention du directeur national du STTP de la région du Montréal métropolitain ou les documents mentionnés, au plus tard **le 30 octobre 2026**, seules les candidatures reçues avant cette date seront retenues.

Avant de soumettre votre candidature vous devez :

1- Vous assurez d'être **membre en règle**, soit d'avoir payé votre 5,00 $ et ne pas être en retard dans les paiements de vos cotisations syndicales, sauf dans le cas d'un retour au travail. Voir les paragraphes 1.04 à 1.10 des statuts nationaux.

2- Assurez-vous de prendre connaissance des rôles, des responsabilités et des obligations de chacun des comités. Veuillez noter que ceux-ci pourraient être modifiés si des amendements aux statuts sont adoptés lors du congrès. Les statuts nationaux peuvent être consultés sur le site www.sttp.ca, sous l'onglet « ***Au sujet du STTP*** ».

   Les paragraphes spécifiques à chacun des comités sont entre parenthèses dans la liste des positions de chacun des comités.

3- S'il s'agit du comité des droits de la personne, vous devez obligatoirement vous identifier à ce groupe d'équité afin de pouvoir y siéger.

Syndicalement,

Yannick Scott
Directeur national
STTP – Région du Montréal métropolitain
YS/nf SEPB-225

Montréal, le 6 octobre 2026 / **039**